

Le RAP
RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES
Leader en gestion intégrée des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | GRANDES CULTURES

N° 3, 6 novembre 2026

Liste des hybrides de maïs sans enrobage insecticide de semences ou certifiés biologiques disponibles pour la saison 2027

Important : ce bulletin d'information est mis à jour régulièrement afin de compléter le tableau présentant les hybrides de maïs offerts sur le marché pour la saison 2027. Afin d'avoir accès à la version la plus à jour de ce bulletin, conservez ce lien.

Depuis le 1er août 2025, de nouvelles mesures encadrant l'utilisation de semences enrobées d'insecticides sont en vigueur afin de réduire leur usage systématique et leurs impacts sur l'environnement. Les principales modifications en lien avec les semences enrobées d'insecticides sont :

- l'obligation d'obtenir une prescription agronomique avant l'achat et la mise en terre des semences de huit cultures, dont le maïs de grandes cultures, enrobées d'un insecticide. Cette mesure s'applique à toutes les semences enrobées d'insecticides, et non seulement aux néonicotinoïdes;
- l'exigence de posséder un certificat d'agriculteur des sous-catégories E1, E2 ou E4 pour pouvoir mettre en terre des semences enrobées de tout pesticide (classes 3A et 3B) ou pour surveiller cette activité.

Selon la *Ligne directrice pour la recommandation de l'utilisation de semences de maïs et de soya enrobées d'insecticides* de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ), la recommandation de semences enrobées d'insecticides constitue un acte agronomique et peut reposer sur un ou plusieurs éléments justificatifs, notamment :

- l'abondance des ravageurs des semis dans un champ évaluée au moyen d'un dépistage par pièges-appâts des vers fil-de-fer (VFF), les principaux ravageurs des semis dans la culture du maïs;
- les problèmes de levée des plantules liés aux ravageurs des semis;
- la présence de facteurs de risque.

Le tableau 1 rassemble tous les hybrides de maïs offerts sans enrobage insecticide de semences pour la saison 2027. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) Grandes cultures tient à remercier les fournisseurs de semences pour leur collaboration à la mise à jour annuelle de ce tableau.

Tableau 1. Hybrides de maïs-grain et fourrager disponibles pour la saison 2027 avec enrobage fongicide de semences (sans insecticide), sans enrobage (ni fongicide, ni insecticide) ou certifiés biologiques

Fournisseur de semences	Hybrides									
	Enrobage fongicide (sans insecticide)			Aucun enrobage (ni insecticide, ni fongicide)			Certifiés biologiques			
CROPLAN	Tous les hybrides sont disponibles avec enrobage fongicide seulement (sans insecticide)			CP2790 CONVENTIONNEL CP4188 CONVENTIONNEL	CP3166 CONVENTIONNEL	CP3575 CONVENTIONNEL	CP2790 CONVENTIONNEL CP4188 CONVENTIONNEL	CP3166 CONVENTIONNEL CP3575 CONVENTIONNEL		
DE DELL	DL 612	DL 3706		DL 612	DL 3706	DEDICATED	DL 1815			
	DL 791	DL 3905		DL 763	DL 3905	DYNAMITE	DL 3007			
	DL 927	DL 4910		DL 927	DL 4910	DE TREE	DL 3309			
	DL 1815	DL 6090		DL 1111	DL 5021		DL 3655			
	DL 12315	DEVOUR		DL 2638	DL 6090		DL 3751			
	DL 2638	DESSERT		DL 3007	DEVOUR		DL 5021			
	DL 3007	DEVOTED		DL 3220	DESSERT					
	DL 3220	DEDICATED		DL 3309	DECADENT					
	DL 1960	DYNAMITE		DL 1960	DEVOTED					
DEKALB	DKC069-10RIB	DKC36-48RIB	DKC46-38	Aucun			Aucun			
	DKC20-23RIB	DKC087-08RIB	DKC46-40RIB							
	DKC21-36RIB	DKC088-04RIB	DKC46-50RIB							
	DKC072-12RIB	DKC088-16RIB	DKC48-08RIB							
	DKC24-06RIB	DKC089-53RIB	DKC48-56RIB							
	DKC074-82RIB	DKC39-52	DKC098-91RIB							
	DKC075-70RIB	DKC39-54RIB	DKC49-07							
	DKC077-26RIB	DKC39-55RIB	DKC49-09RIB							
	DKC28-25RIB	DKC091-11RIB	DKC099-59RIB							
	DKC30-63RIB	DKC42-02	DKC100-01RIB							
	DKC081-18RIB	DKC42-04RIB	DKC50-30RIB							
	DKC31-85RIB	DKC42-05RIB	DKC100-70RIB							
	DKC082-21RIB	DKC092-86RIB	DKC101-33RIB							
	DKC32-49RIB	DKC42-90RIB	DKC102-02RIB							
	DKC33-78RIB	DKC093-76RIB	DKC102-19RIB							
	DKC083-93RIB	DKC094-17RIB	DKC103-07RIB							
	DKC084-60RIB	DKC094-94RIB	DKC53-60RIB							
	DKC35-29RIB	DKC45-74RIB	DKC103-93RIB							
	DKC35-34RIB	DKC095-67RIB	DKC104-32RIB							
	DKC085-41RIB	DKC096-21RIB								

Fournisseur de semences	Hybrides		
	Enrobage fongicide (sans insecticide)	**Aucun enrobage (ni insecticide, ni fongicide)**	**Certifiés biologiques**
DLF	Tous les hybrides sont disponibles avec enrobage fongicide seulement (sans insecticide)	Tous les hybrides sont disponibles sans enrobage s'ils sont commandés avant le 20 novembre 2026. Après cette date, seuls les hybrides suivants seront disponibles sans enrobage : DLF 2332, DLF 2640, DLF 2790, DLF 2726 et DLF 2815	Aucun
HORIZON SEEDS	HZ 1975 HZ 2225 HZ 2230 HZ 2315 HZ 2536 HZ 2728 HZ 2910 HZ 2945 HZ 3010 HZ 3260 HZ 3392 HZ 3470 HZ 3480 HZ 3511 HZ 3584 HZ 3690 HZ 3883 HZ 4019 HZ 4373 HZ 4440	HZ 1975 HZ 2315 HZ 3260 HZ 3511 HZ 3883 HZ 4440	Aucun
MAIZEX	Tous les hybrides sont disponibles avec enrobage fongicide seulement (sans insecticide)	MZ 154 MZ 236 MZ 269 MZ 314 MZ 397	Aucun
PIONEER	Tous les hybrides sont disponibles avec enrobage fongicide seulement (sans insecticide)	P0035 P0075 P87040 P9188 P9492 P96567	Aucun
SAATBAU	Tous les hybrides sont disponibles avec enrobage fongicide seulement (sans insecticide)	Tous les hybrides sont disponibles sans enrobage	Academo Activo Aktoro Albireo Aletto Amello Arcadio Aroldo Arsanto Casandro Classico Egidio Falcino Filmeno Isanto Katedralo Marcamo Medino Ribello Sportivo Tarraco
SEMENCES PRIDE	Tous les hybrides	Aucun	Aucun
SYNGENTA (NK)	Tous les hybrides	Aucun	Aucun

Semences enrobées d'insecticides : à utiliser seulement en dernier recours

Selon les recherches effectuées au Québec sur l'utilisation de semences enrobées de néonicotinoïdes (Labrie et coll., 2020), le recours aux traitements insecticides de semences serait justifié dans moins de 5 % des cas, compte tenu de la faible pression des ravageurs des semis et des dommages qu'ils occasionnent.

Les VFF sont les principaux insectes susceptibles d'endommager les plantules de maïs. Deux seuils économiques d'intervention sont utilisés selon l'espèce : trois VFF par piège pour le taupin trapu (*Hypnoidus abbreviatus*) et un VFF par piège pour les espèces des genres *Melanotus, Agriotes* et *Limonius*, plus dommageables aux grandes cultures.

D'autres ravageurs, comme la mouche des semis, peuvent aussi causer des dommages, mais de façon plus sporadique.

Ces conclusions scientifiques sont appuyées par les données de près de 1 000 champs dépistés depuis 2011 par le RAP Grandes cultures, indiquant qu'en général moins de 10 % des champs atteignent les seuils économiques d'intervention. Notez qu'une proportion importante des champs suivis par le RAP sont sélectionnés en fonction de facteurs de risque favorisant la présence de VFF.

Les matières actives insecticides présentées dans le tableau 2 présentent une mobilité élevée dans les sols et sont susceptibles de contaminer les eaux souterraines et de surface. Elles comportent également, à des degrés variables, des risques pour les abeilles et les invertébrés aquatiques. Pour en savoir davantage sur la présence de pesticides dans les cours d'eau agricoles et leurs effets sur la qualité de l'eau, consultez le feuillet *Pesticides dans les cours d'eau en milieu agricole au Québec*.

Tableau 2. Indices de risque pour la santé (IRS) et l'environnement (IRE) et caractéristiques environnementales des matières actives insecticides utilisées en traitement de semences dans le maïs-grain et fourrager

Nom commercial	Matière active	IRS	IRE	Risques pour l'environnement			
				Persistance dans les sols	Mobilité dans les sols	Abeilles	Organismes aquatiques
CRUISER 5FS	Thiaméthoxame	88	169	Élevé	Élevé	Élevé	Faible
PONCHO 600 FS NIPSIT INSIDE 600	Clothianidine	66	211	Élevé	Élevé	Élevé	Faible
SOMBRERO 600 FS	Imidaclopride	4	211	Élevé	Élevé	Élevé	Faible
LUMIVIA	Chlorantraniliprole	3	91	Élevé	Élevé	Faible	Modéré
FORTENZA	Cyantraniliprole	3	73	Modéré	Élevé	Modéré	Modéré
ACCELERON STANDARD (ACCELERON I-374)	Tétraniliprole	54	170	Élevé	Élevé	Élevé	Faible

Pour plus d'information sur les risques pour la santé et l'environnement ainsi que sur le devenir des pesticides dans l'environnement, consultez SAgE pesticides. Indices de risque calculés le 13 octobre 2026.

Traitements insecticides de semences : ravageurs visés

Lorsqu'un traitement insecticide de semences est justifié, le choix du produit doit notamment tenir compte des ravageurs ciblés. Le tableau 3 présente les matières actives et certains produits homologués contre les principaux ravageurs des semis du maïs-grain et fourrager.

Tableau 3. Matières actives et exemples de produits insecticides homologués en traitement de semences de maïs-grain et fourrager, selon les ravageurs visés

Exemple de nom commercial	Matière active	Groupe de résistance[a]	Ravageurs visés					
						Vers blancs		
			Vers fil-de-fer	Mouche des semis	Ver-gris noir	Hanneton européen	Hanneton commun	Scarabée japonais
CRUISER 5FS	Thiaméthoxame	4A	✓[b]	✓	-	✓	-	-
PONCHO 600 FS NIPSIT INSIDE 600	Clothianidine	4A	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SOMBRERO 600 FS	Imidaclopride	4A	✓	-	-	-	-	-
LUMIVIA	Chlorantraniliprole	28	✓	(✓)	✓	✓	✓	✓
FORTENZA	Cyantraniliprole	28	✓	(✓)	✓	✓	-	-
ACCELERON STANDARD (ACCELERON I-374)	Tétraniliprole	28	✓	✓	-	✓	✓	✓

a. Il est important d'alterner les groupes de résistance afin de limiter le développement de résistance chez les ravageurs.
b. Le CRUISER 5FS est homologué uniquement contre les vers fil-de-fer des genres *Agriotes*, *Limonius* et *Melanotus*.
(✓) Répression : réduction constante, mais partielle, d'une population de ravageurs; efficacité inférieure à la suppression, qui vise une réduction plus marquée jusqu'à un niveau économiquement acceptable.

Vers fil-de-fer

Les VFF peuvent s'attaquer aux grains en germination et aux parties souterraines des jeunes plants de maïs, entraînant des problèmes de levée. Le risque de dommages varie selon plusieurs facteurs, notamment l'historique d'infestation, le type de sol et le précédent cultural. Les sols légers, les champs riches en matière organique et ceux en retour de prairie ou en rotation avec des graminées depuis plusieurs années sont généralement plus à risque. Toutefois, le risque lié aux VFF dépend généralement de la combinaison de plusieurs facteurs plutôt que d'un seul élément isolé.

Mouche des semis

La mouche des semis est un ravageur sporadique qui peut occasionner des dommages importants aux grains en germination et aux jeunes plantules de maïs. Le risque est notamment accru lorsque des matières organiques fraîches, comme du fumier ou des résidus végétaux, sont incorporées au sol peu avant le semis. Un semis qui coïncide avec le pic d'activité de la mouche, particulièrement en présence d'autres facteurs de risque, augmente également les possibilités de dommages. Les conditions défavorables à une levée rapide, notamment les sols froids et humides, prolongent la période de vulnérabilité de la culture, d'où l'importance de semer dans de bonnes conditions.

Autres ravageurs de semis

Ver-gris noir

Le ver-gris noir est un ravageur migrateur dont les larves peuvent couper les jeunes plants de maïs. Comme il est difficile de prévoir les infestations, le RAP Grandes cultures diffuse chaque printemps des prévisions permettant de cibler les périodes de dépistage. L'utilisation préventive de semences enrobées d'insecticides n'est donc pas justifiée contre ce ravageur. Lorsqu'un seuil d'intervention est atteint, un traitement insecticide foliaire peut être réalisé.

Vers blancs

Les vers blancs peuvent endommager les racines et les jeunes plants de maïs, mais les infestations causant des dommages importants sont peu fréquentes au Québec. L'utilisation systématique de semences enrobées d'insecticides n'est donc pas justifiée contre ces ravageurs. Lorsqu'une infestation est constatée, le dépistage et l'identification des espèces présentes peuvent aider à évaluer le risque pour les cultures des années suivantes et à planifier les mesures de lutte appropriées.

Pour plus d'information

Pour en savoir davantage sur les ravageurs des semis, leur dépistage et les moyens de lutte disponibles, consultez les documents suivants :

- *Votre trousse « Vers fil-de-fer » pour 2027*
- *Guide des ravageurs de sol en grandes cultures*
- *Guide d'identification des vers fil-de-fer dans les grandes cultures au Québec*
- Fiche technique *Les vers blancs en grandes cultures*
- Fiche technique *Mouche des semis*
- Fiche technique *Ver gris-noir*
- Fiche technique *Ravageurs des semis : dépistage et seuils économiques d'intervention*

Ce bulletin d'information a été mis à jour par Marie-Edith Cuerrier, agr., Brigitte Duval, agr., Stéphanie Mathieu, agr. et Véronique Samson, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'avertisseure du sous-réseau Grandes cultures ou le secrétariat du RAP. Édition : Cindy Ouellet (MAPAQ). *La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*